

▶ Les Sables-d'Olonne Inauguration de la fresque de Taroe sur le silo portuaire

PAGE 6



© Crédit : Ville des Sables-d'Olonne

ACTUALITÉ

Matinale de l'élevage :
rencontre avec les acteurs
de l'installation

P.2



SERVICES ET TECHNIQUES

www.cavacservices.fr :
le catalogue est
en ligne !

P.5



FAITS ET GESTES

Retenue d'eau :
une journée pour
s'informer

P.8



Que d'incertitudes !

Le monde agricole est intrinsèquement jalonné d'aléas avec une composante climatique qui impose sa loi et qui à chaque saison, apporte son lot de bonnes ou de mauvaises surprises.

Cette année encore, les cultures pourtant très prometteuses en sortie d'hiver ont subi les fâcheuses conséquences d'un manque d'eau au printemps et la récolte d'été 2022 s'annonce pour le moins perturbée avec des rendements aléatoires et des qualités très moyennes. Nous ferons le bilan à la fin de la moisson...

Mais de là à imaginer que nous ayons pu cumuler autant d'incertitudes supplémentaires en si peu de temps sur les marchés et sur notre économie, c'était proprement impensable voilà un semestre.

Nous sommes rentrés dans un contexte de très grande instabilité qui menace de durer longtemps. Tous les équilibres sont mis à mal et les certitudes qui nous restaient, se sont envolées.

- L'inflation fait son grand retour. Nous supportons des hausses de charges sans trop savoir comment nous allons pouvoir les répercuter intégralement à nos clients, eux-mêmes confrontés à l'enjeu du pouvoir d'achat.
- Les prix des matières premières ont atteint des niveaux stratosphériques quelque peu corrigés à la baisse en cette fin du mois de juin, sans raison véritablement rationnelle. Que vaudront les céréales ou les engrais dans 3 mois ? Bien malin qui peut le savoir.
- La révolution énergétique attendue s'accélère avec un cortège de menaces et d'opportunités.
- Des marchés alimentaires annoncés comme prometteurs comme le Bio et d'autres créneaux plus premium, sont mis à mal par la contrainte de pouvoir d'achat.

Alors face à ce contexte, mieux vaut capitaliser sur des niveaux de prix jamais ou rarement atteints au niveau des produits agricoles en se disant qu'il en restera bien quelque chose, faire le pari que le défi de la souveraineté alimentaire du pays servira les intérêts des agriculteurs dans la durée ; et puis ne pas céder aux remords permanents en assumant ses décisions et en restant positif.



Jérôme Calteau,
Président



Directeur de publication : Jacques Bourgeois
Conception/Rédaction : service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

► LA MATINALE DE L'ÉLEVAGE CAVAC

Rencontre avec les acteurs de l'installation agricole

Cavac a organisé sa première "matinale de l'élevage" le 8 juin. Une rencontre professionnelle pour présenter toute l'actualité sur les filières d'élevage aux acteurs de l'installation agricole : banques, centres de gestion, chambre d'agriculture, lycées agricoles, etc.

Bovins (Bovineo), lapins (CPLB), ovins et caprins (Ovicap), volailles (Volinéo et Éleveur de Challans) et porcs (Porcineo), tous les groupements étaient présents lors de cette première édition pour échanger sur l'évolution des marchés, la dotation élevage, la structuration des filières et bien d'autres sujets.

« Cette initiative est née des responsables de groupements qui souhaitent rencontrer les professionnels de l'installation afin de mieux identifier les référents par type d'élevage. L'objectif est de faciliter les relations pour la mise en place des projets d'installation », explique Jacques Bourgeois, directeur général.

Une matinée au format court (2h) pour aller à l'essentiel et surtout pour mettre en avant les différents dispositifs d'aide à l'installation de chaque groupement en plus de la dotation élevage Cavac (jusqu'à 15 000 €).



L'essentiel à retenir par filières

CPLB, producteurs de lapins

Un dispositif exceptionnel pour recruter des futurs éleveurs avec la mise en place d'un complément de prix de rachat des lapins pour financer la totalité de l'investissement. Une prise en charge du cheptel et du besoin de trésorerie pour le démarrage, ainsi qu'une indexation du coût de l'aliment sur le vif. Une ambition forte également d'évoluer vers des élevages au sol avec la démarche « Lapin & Bien ».

Volinéo, éleveurs de volailles & Éleveurs de Challans

Un accompagnement sur 10 ans pour les constructions neuves (complément de prix sur le vif) avec une marge minimale garantie et des subventions travaux de rénovations. Ainsi qu'une ambition vers la modernisation, notamment en termes de bien-être animal (plus de luminosité et de densité), et le développement du circuit court (Agri-Éthique).

Ovicap, éleveurs d'ovins et caprins

Une volonté de développer la filière brebis laitières. Une nouveauté pour Cavac qui compte déjà 10 producteurs et dont l'objectif est d'augmenter à 20. Pour les futurs éleveurs, cette filière offre un confort de travail non négligeable avec 7 mois de traite et 5 mois de tarissement. Le prix du rachat du lait est garanti ainsi que la valorisation des agnelets et brebis de réformes.

Porcineo, éleveurs de porcs

Une aide à l'installation par l'encadrement du prix de rachat des porcs en adéquation avec les coûts de production avec versement d'indemnité en cas de diminution du prix du marché.

Bovineo, éleveurs de bœufs

Avec les contrats Beter leven, le groupement répond à la loi Egalim 2 pour la juste rémunération des agriculteurs. Ces nouveaux contrats jeunes bovins (JB) garantissent un prix minimum basé sur les coûts de production qui est revu tous les 6 mois en fonction des évolutions économiques, ainsi qu'un mode d'élevage respectueux du bien-être animal et de l'environnement. ■

LES PARTICIPANTS

AFOCG, Lycée Agricole Luçon, Uptea Conseil, Crédit Mutuel, CIC Ouest, Banque Populaire Grand Ouest, Chambre d'agriculture Des Pays-de-la-Loire, Crédit Mutuel Océan, EDC Cavac, Uptea Conseil, Safer Pays-de-la-Loire, Cerfrance Vendée, Altéor Transaction, Crédit Agricole.



Une trentaine de personnes étaient présentes lors de cette Matinale.

► OLÉO-PROTÉAGINEUX

Cavac va rentrer au capital d'Oléosyn Bio

Oleosyn Bio est une structure créée par Terrena et le groupe Avril qui produit à Thouars des huiles bio et des protéines végétales (tourteaux) à partir de soja, tournesol et colza. Dans le cadre d'une extension programmée en 2023, Cavac va rentrer au capital pour augmenter la capacité de trituration du tournesol, dont nos agriculteurs sont producteurs. ■

► BIODIVERSITÉ

Convention Ohé la Terre

La 1^{ère} convention du fonds de dotation Ohé la Terre a eu lieu le 23 juin en présence des entreprises mécènes, dont notre coopérative.

1 an après le lancement, le bilan est positif :

- ✓ 280 agriculteurs et agricultrices impliqués
- ✓ 2 100 hectares de couverts mellifères semés
- ✓ 780 ha de sursemis de trèfles
- ✓ 8 200 arbres plantés en haies
- ✓ 1 400 arbres plantés en agroforesterie

Une table ronde animée par Didier Faivre, (Crédit Mutuel), réunissait Christian Lévêque de l'IRD, Jérôme Lesage, directeur de l'association Hommes et Territoires et Thomas Baudry, agriculteur en Deux-Sèvres. Des interventions passionnantes notamment sur la définition même de la biodiversité. ■

Revoir en détail l'évènement sur :

www.ohelaterre.fr [Rubrique actualité]



Table ronde sur la biodiversité

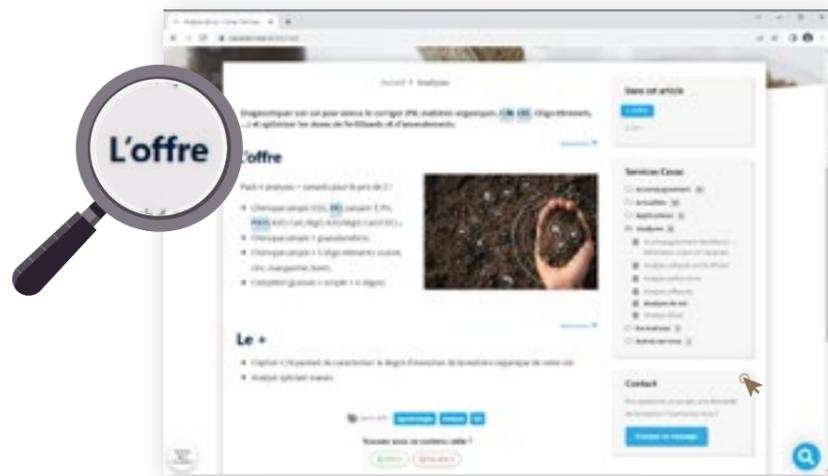
► WWW.CAVACSERVICES.FR

Retrouvez le catalogue en ligne des services de Cavac !

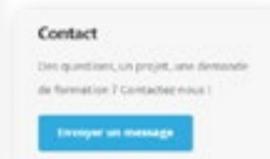
Suivi PAC, plan de fumure, analyse de sol, formation Certiphyto. Découvrez toute l'offre de services de Cavac sur le web ! Plus d'une centaine de prestations pour vous accompagner sur votre exploitation.



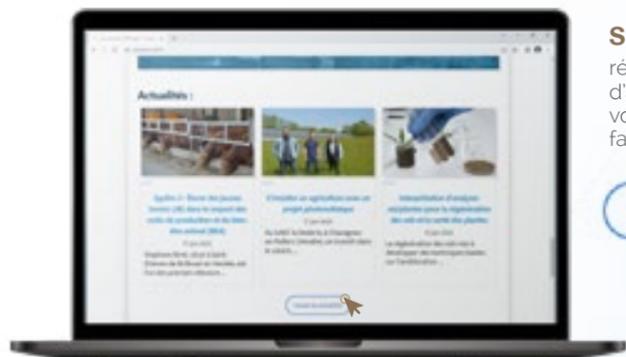
Besoin d'un accompagnement, d'un suivi technique ou simplement d'une information ? C'est très simple, tapez vos mots clés dans la barre de recherche : PAC, biosécurité, azote, permis de construire, etc.



Découvrez en détail toutes nos prestations



Contactez-nous directement par le formulaire de contact pour plus d'informations (devis, prix, délais, etc.).



Suivre les dernières actus techniques : réglementation, nouvelles formations, témoignages d'agriculteurs. Articles, vidéos, documentations pour vous informer sur les innovations agronomiques et faire évoluer votre exploitation.

Toutes les actualités

Rendez-vous sur : **WWW.CAVACSERVICES.FR**

► CONTRATS AVANTAGES CAVAC

Évolution des offres Positiv' et Perspectiv'

Analyse fourrage, remboursement lors d'un retour produit, suivi de culture... Positiv' & Perspectiv' sont des offres de services adaptées en fonction des objectifs de chaque exploitation. Ces contrats d'engagement coopérative-agriculteurs favorisent l'accès aux filières qualité et apportent différents avantages.

Presque 80 % de notre activité est à destination des filières qualité de productions végétales et animales, productions de semences, de légumes, productions biologiques (pain Biofournil) ou Agri-Éthique (brioche La Boulangère), mais aussi le chanvre (Cavac Biomatériaux), etc.

Dans le cadre des engagements Positiv' et Perspectiv', Cavac propose de valoriser vos productions dans ces filières durables et créatrices de valeur tout en bénéficiant de l'offre de services.

- **La Perspectiv'** propose un choix de packs « à la carte » : retour produit, suivi des cultures, pack « financier » (avantages sur le prêt avance récolte), pack agronomie et veille technique, etc.
- **La Positiv'** propose un accompagnement global de l'exploitation : accès aux filières de productions végétales spécialisée (chanvre), suivi de culture, prime collecte, pack « conseil agronomique », etc.



Les nouveautés : le pack nutrition animale, les avantages retour produit et l'offre jeune

L'offre « **confiance nutrition animale** » est une option de la Positiv' dédiée essentiellement à la nutrition animale. Elle comprend des analyses fourrages gratuites avec un accès au Harvest Lab, à l'outil d'étude technico-économique GTE Lait, ainsi que des audits vétérinaires par le Service Santé Animale de Cavac.

Enfin, pour le **retour produit**, si la valeur des retours n'excède pas 10 % du CA total acheté durant la campagne, une rémunération sera versée (jusqu'à 3 % de remise). En contrepartie, si la valeur des retours dépasse 10 %, une pénalité pourrait être appliquée (5 % de la somme du produit). ■

Pour plus d'informations, **CONTACTEZ VOTRE CTC de proximité**



La « **Positiv'jeune** », donne l'accès à une bourse de 1 500 € pour utiliser les services Cavac à consulter sur : www.cavacservices.fr (analyses de sol, demande de subventions, formations), ainsi qu'une aide à l'installation de 1 000 € (remboursement des intérêts bancaires). Par ailleurs, une prime de 10 € la tonne est attribuée, quel que soit le contrat, dans la limite de 100 tonnes/an. Un vrai engagement de la coopérative pour sécuriser les revenus de l'agriculteur dans ses premières années.



▶ ÉVÈNEMENT

Inauguration de la fresque de Taroe sur le silo portuaire des Sables-d'Olonne

Le 1^{er} juillet, Cavac et la Ville des Sables-d'Olonne ont inauguré l'œuvre d'art réalisée sur le silo portuaire par Taroe. En embellissant ce site, l'enjeu est d'offrir un nouveau regard sur l'ADN portuaire du territoire et les activités agricoles.

Après 2 mois de travail, le silo de Cavac aux Sables-d'Olonne s'est transformé en œuvre d'art sous les coups de pinceaux de l'artiste Taroe (Nicolas Masterson). « C'est une joie pour les Sablais et Sablais de voir revivre ces silos », a tenu à souligner Yannick Moreau, maire des Sables-d'Olonne lors de l'inauguration. L'initiative, pilotée par l'association The Next Movement dont Taroe est directeur artistique est portée conjointement par Cavac et la Ville des Sables-d'Olonne.



L'artiste Taroe
© Crédit : Ville des Sables-d'Olonne

Cela fait de nombreuses années que la coopérative souhaitait embellir ce silo situé en plein cœur du port des Sables-d'Olonne, juste devant le quai René Guiné, très fréquenté par les promeneurs et vacanciers. Pour la coopérative, l'acceptabilité de ses activités agricoles est un enjeu majeur, particulièrement en pleine zone touristique. Or il faut savoir qu'entre 350 000 et 400 000 tonnes de céréales sont exportées chaque année à partir des Sables-d'Olonne, ce site revêt donc une importance capitale.

Un site stratégique pour l'économie du territoire

Doté d'une capacité de 22 000 tonnes, le site des Sables-d'Olonne draine des céréales provenant de tout le territoire de la coopérative. Ce sont principalement du blé tendre, du blé dur et du maïs qui sont exportés vers l'Europe. Et pas n'importe quelles céréales ! La coopérative travaille avec des partenaires européens dans le cadre de filières qualité. C'est notamment le cas de Barilla, le fabricant italien de pâtes, séduit depuis plus de 10 ans par la qualité des blés durs vendés. Le responsable des achats de blés dur avait fait le déplacement pour

l'occasion. « Quand je regarde ce silo, je pense à l'agriculture, aux agriculteurs qui produisent du blé dur de qualité qui est exporté vers l'Italie. Je ne vois pas seulement le blé, je vois la beauté. Je remercie l'artiste qui a mis en valeur la beauté de notre métier » a précisé Emilio Ferrari.

Les riverains, promeneurs et touristes ont pu découvrir la fresque se révéler un peu plus chaque jour. Depuis avril, les commentaires positifs vont bon train sur les réseaux sociaux. Pari gagné en termes d'acceptabilité. ■



De gauche à droite : Yannick Moreau, maire des Sables, Jérôme Calleau, Emilio Ferrari (Barilla) et Christophe Vinet.
© Crédit : Ville des Sables-d'Olonne

▶ QUE REPRÉSENTE CETTE ŒUVRE ?

La partie droite du silo est consacrée aux marais salants qui ont fait la richesse du pays des Olonnes. C'est le sel servant à la conservation des poissons à bord des bateaux qui permettra au port des Sables-d'Olonne de gagner son statut de premier port morutier du Royaume de France. Cette distinction va considérablement accélérer la croissance de la ville vers des aménagements portuaires ambitieux (brise-lames, jetée, quais...). Sur la 3^{ème} cellule en partant de la droite est représentée une Sablaise, épouse de marin, ramendeuse, ouvrière de conserverie, poissonnière..., la Sablaise est l'icône des Sables-d'Olonne. La ville est ensuite devenue une station balnéaire incontournable à l'orée du 19^{ème} siècle avec la mode des bains de mer et l'arrivée du chemin de fer, des personnages de la « Belle époque » sont ainsi représentés sur les 4 cellules de gauche. ■



« De Sable et de Sel », la fresque met en avant le passé balnéaire et les marais salants,

▶ UNE ŒUVRE D'ART TAILLE XXL

Même si Taroe est coutumier des œuvres muralistes et de l'art urbain, la fresque des Sables-d'Olonne est la plus grande qu'il ait pu réaliser : 775 litres de peinture auront été nécessaires pour colorer une surface totale à plat de 2 500 m², tout au rouleau et au pinceau. Chacune des 7 cellules peintes mesure 25 mètres de haut.

C'était un vrai défi de terminer le chantier dans les temps en s'adaptant à la météo, au vent et au flux de camions venus décharger leurs céréales. ■



À 25 mètres de hauteur, il vaut mieux ne pas avoir le vertige...

▶ DES CÉRÉALES EXPORTÉES EN EUROPE

- En Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Suède pour le maïs et le blé dur ;
- Au Portugal, Canaries, Europe du Nord pour le blé tendre. ■



Le 24 juin dernier, départ d'un bateau chargé de maïs pour Liverpool

ZOOM SUR :

LE SILO EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS



22 000 TONNES
Capacité de stockage



775 LITRES
de peinture utilisés



JUSQU'À 400 000 TONNES
Volume exporté par an



1937
Année de construction

▶ IRRIGATION

Retenues d'eau : une journée pour s'informer

La coopérative a organisé le 8 juin une réunion pour les sociétaires sur les retenues d'eau, au nord de La Roche-sur-Yon. Il n'existe pas un modèle-type de réserves d'irrigation, mais pléthore de cas de figure. Bien s'informer et réfléchir son projet est capital.

Ils sont une vingtaine à faire le tour d'une retenue d'eau de 83 000 m³ tout juste finalisée au printemps, en ce mardi 8 juin 2022. Beaucoup de questions taraudent les agriculteurs alors que la France connaît un épisode de sécheresse printanière précoce en 2022. S'il y a une certitude, c'est que le sujet des retenues fait débat. De leur côté, les deux techniciens de Cavac, Maxime Laubreton et Julien Raclet, sont venus apporter un éclairage réglementaire et technique, accompagnés du bureau d'études Cadegeau et d'entreprises spécialistes du domaine.

Du stockage hivernal exclusivement

« Les retenues d'eau sont régies par le code de l'environnement, on ne fait pas n'importe quoi n'importe où » ont expliqué les spécialistes. L'objectif premier est de garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau. Et d'ajouter « l'eau, il en faut pour tout le monde, il y a des usages à concilier, dont l'agriculture fait partie ». L'irrigation est reconnue pour conforter l'autonomie fourragère, permettre une diversification en productions végétales spécialisées et sécuriser les systèmes d'exploitation. Les experts ont détaillé les différentes typologies de réserves (déconnectées d'un cours d'eau, remplissage par dérivation, pompage en cours d'eau ou forage, retenue collinaire, barrage...).

« Aujourd'hui, on accompagne exclusivement des projets de stockage hivernal soumis à déclaration, le plan d'eau se remplit l'hiver puis il est déconnecté du milieu naturel en période d'étiage », expliquent les techniciens.

Les grandes étapes du projet

La coopérative réalise aujourd'hui la pré-étude de faisabilité, à l'issue de laquelle est prévue une visite de la Police de l'Eau qui donne un premier avis. « Ce premier avis est capital. En cas de problème, on le sait très vite », observe Maxime Laubreton. Si l'avis est favorable, la coopérative passe le relais à un bureau d'étude spécialiste de l'ingénierie hydraulique comme Cadegeau, qui élabore un dossier de conception destiné aux entrepreneurs. Guillaume Tamisier son directeur précise : « nous analysons notamment la quantité et la qualité des argiles. Plus il y a d'argiles sur place, mieux c'est ». La troisième étape est le dépôt du dossier « Loi sur l'eau » auprès des services instructeurs. Une fois l'accord obtenu, les travaux doivent être réalisés avant 3 ans. Concernant les délais d'un projet, ils sont variables selon la localisation (situation ou non en zone de répartition des eaux - ZRE) et la complexité. Pour cette réserve de 2 hectares située en dehors de la ZRE, sans complexité réglementaire, il aura fallu un an entre la demande et l'achèvement des travaux.



BLOC NOTE

Fête de l'agriculture

Rendez-vous les 19, 20
et 21 août 2022 aux Pays
des Achards

(Lieu-dit « La Guilmandière »
à Saint-Georges-de-Pointindoux)

De nombreuses activités à découvrir sur le stand Cavac !

- Vitrines (nos filières végétales et animales, nos essais agronomiques)
- Démonstration du matériel de motoculture (Gamm vert)
- Atelier origami pour petits et grands : poule, cochon, vache...
- Coloriage géant (5 mètres / 2,5 mètres)
- Dégustations de viandes sur plancha



Pour nous
trouver,
suivez le
ballon !